(inscrire ville), le (inscrire date)

**Monsieur François Legault**

Premier ministre du Québec

Édifice Honoré-Mercier, 3e étage

835, boul. René-Lévesque Est

Québec (Québec) G1A 1B4

premierministre@quebec.ca

**Madame Sonia Lebel** **Monsieur Christian Dubé**

Président du Conseil du trésor Ministre de la Santé et des Services sociaux

4e étage, secteur 100 Édifice Catherine-de-Longpré

875, Grande Allée Est 1075, chemin Sainte-Foy, 15e étage

Québec (Québec) G1R 5R8 Québec (Québec) G1S 2M1

cabinet@sct.gouv.qc.ca ministre@msss.gouv.qc.ca

**Objet : Plaintes de maintien de l’équité salariale**

Monsieur le Premier ministre,

Madame la Présidente du Conseil du trésor,

Monsieur le Ministre de la Santé et des Services sociaux,

Nous savons que l’organisation syndicale nous représentant, la Fédération de la santé et des services sociaux-CSN (FSSS-CSN), a effectué plusieurs démarches visant à corriger le problème de reconnaissance et de discrimination salariale pour notre profession et régler des plaintes de maintien de l’équité salariale déposées depuis maintenant plus de dix (10) ans. Malgré les multiples démarches, votre gouvernement refuse toujours, à ce moment-ci, de régler cette situation et de corriger cette injustice.

Ce manque de reconnaissance salariale et cette injustice créent des frustrations ainsi qu’une baisse de motivation pour les travailleuses et travailleurs du réseau de la santé et des services sociaux qui œuvrent dans le secteur du travail de bureau et de l’administration et ceci nuit grandement à la rétention et à l’attraction de nos professions. Cette situation est décourageante pour ceux et celles qui occupent de tels emplois et elle est dissuasive pour celles qui envisagent de joindre le réseau alors que nous sommes dans un contexte grave de pénurie de personnel dans tous les secteurs d’activité, y compris le nôtre.

Nous sommes « l’essence » du réseau. En effet, si le système de santé fonctionne, c’est grâce à plusieurs professions, dont le travail du personnel de bureau et de l’administration. Une large part de notre travail est invisible, mais notre apport est essentiel pour que d’autres professions puissent offrir des services à la population. Nos compétences, nos responsabilités et nos acquis ont une valeur et nous voulons obtenir une juste reconnaissance et le juste salaire que l’on mérite en vertu de la Loi sur l’équité salariale. C’est une question de justice !

Nous demandons à votre gouvernement de corriger dès maintenant ce problème de discrimination et de juste reconnaissance salariale. En attente de recevoir une réponse favorable à notre demande.

Je vous prie d’agréer, Monsieur le premier Ministre, Madame la présidente du Conseil du trésor et Monsieur le ministre de la Santé et des Services sociaux, l’expression de mes sentiments distingués.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ (*Signature*)

*(Prénom, nom)*

*(Titre d’emploi)*

*(Établissement )*

*(Adresse courriel ou adresse postale )*